

Danse

Les centres chorégraphiques nationaux et les centres de développement chorégraphique nationaux maillent les territoires

Le ministère de la Culture soutient la création dans le domaine de la danse, sa diffusion et sa rencontre avec les publics, notamment par l'implantation et le cofinancement avec les collectivités territoriales de structures labellisées dédiées à cette pratique artistique : les centres chorégraphiques nationaux (CCN) et les centres de développement chorégraphique nationaux (CDCN) (carte 1).

Représentatifs d'une grande diversité de langages et de formes de danse, dix-neuf CCN sont répartis dans douze régions françaises pour mettre en œuvre l'activité de création du ou des artistes qui en assurent la direction, ainsi que la diffusion de leurs créations chorégraphiques et des activités connexes liées à ces dernières et dédiées aux professionnels et aux habitants. Ainsi, ces centres ont également pour mission d'accompagner des artistes et des compagnies indépendantes dans le cadre de l'accueil-studio et de résidences dites artistes associés. Enfin, les CCN développent une politique en matière de transmission de la culture chorégraphique et d'éducation artistique et culturelle et assurent un rôle de lieu ressource pour la danse sur leur territoire.

Les CDCN contribuent également à structurer l'activité chorégraphique au niveau national, avec la mission spécifique d'assurer une diffusion des différentes esthétiques de la danse dans les territoires. Ces établissements ont pour mission de soutenir la création et la recherche artistique, en aidant notamment au repérage et à l'accompagnement des artistes émergents, en particulier dans le cadre de dispositifs de résidence (accueil-studio ou artistes associés). Ils mettent en œuvre des outils pédagogiques et des projets d'action culturelle visant à favoriser le développement de la culture chorégraphique et son appropriation par un large public. On compte aujourd'hui seize CDCN, répartis dans dix régions françaises, dont un nouvellement labellisé en novembre 2024 à La Réunion et l'autre en juillet 2025 à Clermont-Ferrand.

Des lieux de diffusion consacrés à la danse

En 2023, d'après les données de la direction générale de la Création artistique (DGCA), 114 600 spectateurs ont vu l'un des vingt-cinq spectacles chorégraphiques dans l'ensemble des établissements lyriques dotés du label « Opéra national en région » (établissements disposant d'un ballet permanent ou d'un accord de partenariat privilégié avec ce dernier). Les représentations chorégraphiques y sont en forte hausse en 2023 par rapport à 2022 : + 55 %.

L'Opéra national de Paris a, quant à lui, proposé 14 spectacles chorégraphiques en 2023 pour 188 représentations, qui ont attiré près de 337 500 spectateurs (- 3 %) (tableau 1).

À Chaillot – Théâtre national de la Danse, 54 spectacles ont été programmés en 2024 pour 269 représentations et 53 000 spectateurs. Ces chiffres, inférieurs à ceux de la saison précédente, s'expliquent par la fermeture de la grande salle Vilar pour travaux à compter de 2023 (tableau 2).

Concernant les structures labellisées en 2023, les productions des CCN (soit 140 spectacles) ont donné lieu à 1 545 représentations au siège, en itinérance ou en tournée, dont 236 à l'international. Elles ont ainsi été vues par près de 577 000 spectateurs, soit une diminution de 10 %

par rapport à 2022. Pour 2023, on note une diminution de 5 % du nombre de résidences du type accueil-studio qui permettent d'accueillir des phases de travail chorégraphique (180 contre 190).

Quant aux CDCN, en 2023, ils comptabilisent 537 spectacles et événements, pour 1 067 représentations. Ils ont rassemblé près de 137 000 spectateurs (+ 31 %). On note, par ailleurs, 138 résidences assorties d'un soutien en coproduction, soit 17 % de moins qu'en 2022 (tableau 3).

Le ministère de la Culture accompagne les équipes chorégraphiques indépendantes

La création dans le domaine de la danse et sa diffusion reposent aussi sur les compagnies chorégraphiques indépendantes. Le ministère de la Culture les soutient par différentes aides attribuées par les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) après consultation d'une commission composée de professionnels du secteur. L'aide au projet est ponctuelle et attribuée pour soutenir une nouvelle création, pour en prolonger la présentation au public ou pour permettre la reprise d'un spectacle. Un conventionnement à deux, trois ou quatre ans permet d'accompagner le développement d'une équipe artistique et de ses projets dans le temps, selon son degré de maturité, la reconnaissance de son travail, ses formats de création et son rayonnement. Le dispositif d'aides aux équipes artistiques du spectacle vivant a été profondément renouvelé en 2021-2022 pour mieux accompagner le parcours des artistes et le renouvellement des équipes aidées.

Les aides déconcentrées allouées par le ministère de la Culture aux équipes chorégraphiques ont représenté plus de 13,4 millions d'euros en 2024. En 2024, le nombre d'aides attribuées est stable : 327 aides ont été accordées, dont 127 aides au projet (graphique 1).

Le Centre national de la danse : un centre de ressources au service des professionnels et du public

Créé en 1998, le Centre national de la danse (CND) accompagne, forme et soutient les professionnels et le public de la danse en France. Il conserve et diffuse le patrimoine chorégraphique à Pantin, en Île-de-France et à Lyon. Ses missions s'articulent autour de trois axes. Le premier est l'accompagnement et la formation des danseurs professionnels : préparation aux diplômes d'enseignement, formation permanente et continue des artistes interprètes, services aux professionnels tout au long de leur carrière (orientation, reconversion, conseil juridique, etc.).

En 2024, près de 2 050 professionnels ont suivi plus de 1 600 heures de formation (tableau 4). Le second axe est la conservation et la diffusion du patrimoine chorégraphique en vue du développement de la culture chorégraphique avec des programmes d'éducation artistique et culturelle, une politique d'expositions et de publications autour de la Cinémathèque de la danse qui assure la conservation, la mise en valeur et la réalisation de documents filmés et d'une médiathèque spécialisée, unique au monde, hébergeant près de cent fonds d'archives d'artistes et de personnalités pour près de 90 000 références. Le troisième axe est le soutien à la création d'œuvres chorégraphiques, avec la mise à disposition de studios pour les compagnies de danse (210 compagnies accueillies en 2024¹) et le soutien à la diffusion avec des spectacles ouverts aux professionnels, mais aussi au grand public.

Près de 580 étudiants se destinent aux métiers de la danse en 2023-2024

Au cours de l'année universitaire 2023-2024, 579 étudiants étaient en formation dans les établissements de l'enseignement supérieur du ministère de la Culture (ESC) délivrant des diplômes nationaux de danse, soit une baisse de 18 % par rapport à l'année précédente (tableau 5). La

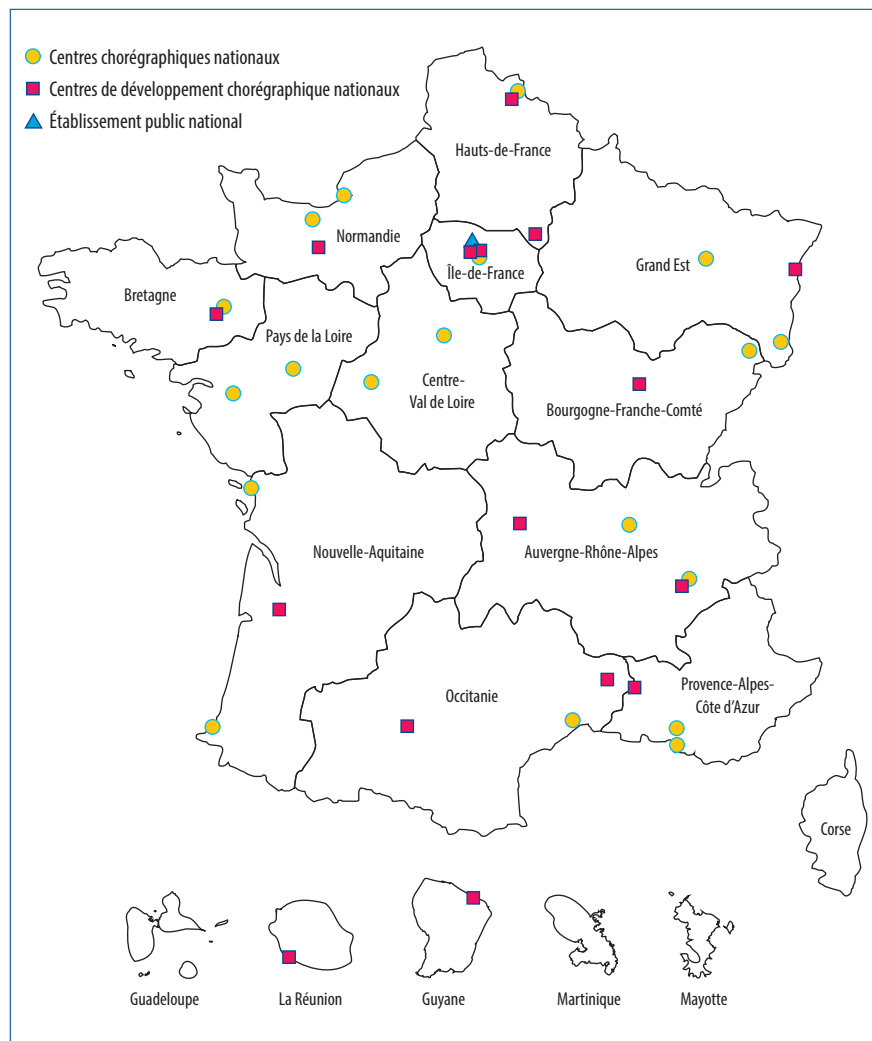
1. Il y a quatorze studios à Pantin.

part des femmes, égale à 69 %, y est plus élevée que dans l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur du ministère de la Culture (65 %). 60 % de ces étudiants préparent le diplôme national supérieur professionnel de danseur, suivis par ceux qui préparent le diplôme d'État de professeur de danse (29 %). Les caractéristiques des étudiants varient selon le diplôme préparé (tableau 6). La part de femmes est la plus élevée parmi les inscrits au diplôme d'État de professeur de danse (94 %) et la plus faible parmi les inscrits au diplôme national supérieur professionnel de danseur (57 %). Ces derniers ont en moyenne 19 ans, alors que l'âge moyen des inscrits au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse est de 39 ans et celui des candidats au diplôme de notateur du mouvement est de 31 ans. Enfin, 23 % des inscrits au diplôme national supérieur professionnel de danseur sont de nationalité étrangère.

Pour en savoir plus

- Centre national de la danse, *Rapport d'activité 2023, 2024*

Carte 1 – Répartition des établissements de création et de diffusion publics ou labellisés par le ministère de la Culture en juillet 2025



Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Tableau 1 – Activités des ballets permanents au sein des maisons d’opéras labellisées et de l’Opéra national de Paris en 2023

Unités

	Établissements dotés du label Opéra national en région et disposant d’un ballet permanent*	Opéra national de Paris
Nombre de danseurs permanents	140	154
Nombre de spectacles chorégraphiques	25	14
Nombre de représentations chorégraphiques	246	188
Nombre de spectateurs de spectacles chorégraphiques	114 589	337 465
*à savoir les opéras nationaux en région (ONR) de Bordeaux, Lyon, Strasbourg - Mulhouse - Colmar, Toulouse. Trois autres opéras en région, non dotés du label national, disposent également de ballets permanents à Avignon, Metz, Nice (soit 52 danseurs) et cinq centres chorégraphiques nationaux implantés à Aix (Ballet Preljocaj CCN d'Aix en Provence), à Biarritz (Malandain Ballet Biarritz), à Marseille (Ballet national de Marseille), à Mulhouse (Ballet de l'Opéra national du Rhin) et à Nancy (Ballet de Lorraine) disposent de 131 postes de danseurs permanents (dont 32 danseurs comptabilisés aussi ci-dessus, les effectifs du CCN-Ballet de Mulhouse étant communs avec ceux de l'Opéra national du Rhin).		

Source : enquête ROF, DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Tableau 2 – Activités de programmation de Chaillot - Théâtre national de la Danse, 2022-2024

En unités et %

	2022	2023	2024	Variation entre 2023-2024 (%)
Nombre de spectacles	47	55	54	– 2
Nombre de représentations	288	274	269	– 2
Nombre de spectateurs	117 210	61 547	52 990	– 14
Note : à compter de 2023, la grande salle Vilar (jauge de 1 200 places) est fermée pour travaux. Le théâtre programme sur site, dans la salle Gémier (jauge de 380 places) et hors les murs, au sein de théâtres partenaires.				

Source : rapports d'activité, DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 3 – Activité des structures labellisées danse, 2019-2023

En unités et %

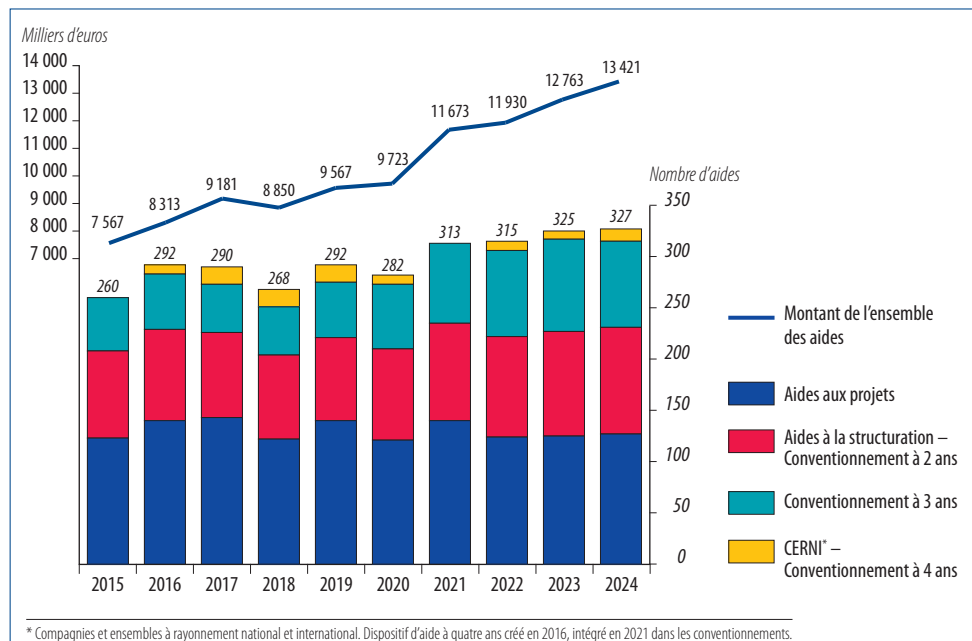
	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2021/2022 (%)
Centres chorégraphiques nationaux (CCN)						
Nombre de résidences du type accueil-studio*	175	182	194	190	180	- 5
Activités de diffusion des productions des CCN, au siège, en itinérance et en tournée	255	168	149	174	140	- 20
Nombre de spectacles						
Nombre de représentations	1 442	817	1 125	1 826	1 545	- 15
<i>Dont en France</i>	1 144	724	982	1 499	1 309	- 13
<i>Dont à l'international</i>	298	93	143	327	236	- 28
Frequentation des productions du CCN	575 522	212 853	467 376	644 212	576 858	- 10
Centres de développement chorégraphique nationaux (CDCN)						
Nombre de résidences du type accueil-studio**	112	127	156	167	138	- 17
Activités de programmation des CDCN dans leurs salles et celles de leurs partenaires dans leur territoire	437	215	345	583	537	- 8
<i>Au siège</i>	162	92	143	n.c.	222	
<i>En itinérance</i>	275	123	202	n.c.	315	
Nombre de représentations	940	386	780	1 106	1 067	- 4
Nombre de spectateurs**	130 880	38 296	60 162	104 177	136 819	+ 31

* Le total des CCN ci-dessus n'inclut pas les données suivantes : fréquentations 2019 et 2020 du CCN-Angers (CCN, accueil-studio de 2019 et 2020 du CCN-Mulhouse/BONR).

** Les données 2019-2021 se fondent sur douze CDCN (hors CCN d'Île-de-France dont les données n'étaient pas disponibles). Pour 2022 et 2023, ce sont les données de treize CDCN (dont 12 des) qui sont intégrées.

Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Graphique 1 – Aides déconcentrées au spectacle vivant pour la danse, 2015-2024



Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Tableau 4 – Activité du Centre national de la danse, 2015-2024

Unités

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Heures de formation dispensées aux professionnels	2 807	3 100	3 210	2 836	2 910	2 904	4 165	2 481	3 429	1 631
Nombre de stagiaires	928	821	824	1 038	772	1 057	2 545	1 223	2 397	2 046
Heures d'entraînement régulier du danseur et cartes blanches*	741	680	593	567	636	348	597	460	452	258
Nombre de stagiaires	1 023	859	874	896	983	762	902	1 356	1 671	4 935
Compagnies chorégraphiques ayant bénéficié d'un prêt de studio	489	448	438	536	475	252	233	268	293	210

* Workshops inclus à partir de 2019.

Source : Centre national de la danse/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Tableau 5 – Effectifs des formations en danse dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes nationaux de danse, 2023-2024

Unités

	2023-2024
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMD)	130
École de danse de l'Opéra national de Paris	67
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMD)	108
Pôle national supérieur de danse de Marseille (PNSD)*	67
Pôle d'enseignement supérieur de la musique et de la danse de Bordeaux Nouvelle-Aquitaine (PESMD)	20
Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne – Pays de la Loire – Nantes « Le Pont supérieur »	36
Institut supérieur des arts de Toulouse (ISDAT)	40
École du Centre national de danse contemporaine d'Angers – Théâtre Le Quai	18
Pôle d'enseignement supérieur Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB)	28
École supérieure des arts de Lorraine (ESAL)	29
École supérieure musique et danse Hauts-de-France	36
Total	579

* À partir de l'année 2019-2020, le PNSD de Marseille regroupe toutes les formations supérieures. Le Centre international de danse Rosella Hightower (CIDRH) s'occupe des formations pour les jeunes amateurs.

Source : enquête SISE Inscriptions 2023-2024, SIES, Ministère de l'Enseignement supérieur/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Tableau 6 – Caractéristiques des étudiants en danse dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes nationaux de danse, 2023-2024

En unités et %

	Effectifs	Part (%)	Nombre de femmes		Nombre d'étrangers		Âge moyen
			Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	
Diplôme d'État de professeur de danse	170	29	160	94	12	7	24
Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse	21	4	12	57	3	14	39
Diplôme national supérieur professionnel de danseur	347	60	197	57	80	23	19
Diplôme de notateur du mouvement du CNSMD Paris (1 ^{er} et 2 ^e cycles)	41	7	32	78	7	17	31
Total « établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes nationaux de danse »	579	100	401	69	102	18	22
Total « établissements d'enseignement supérieur Culture »	36 300	-	23 500	65	5 400	15	23

Source : enquête SISE Inscriptions 2023-2024, SIES, Ministère de l'Enseignement supérieur/DEPS, Ministère de la Culture, 2025